

0311846N
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE VINCENT AURIOL
36 AVENUE DE SOREZE
31250 REVEL
Tel : 0534666940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ORGANISATION DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2022
Réuni le : 22/09/2022
Sous la présidence de : Daniel Palpacuer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- note de service n°2012-091 du 31/05/2012

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Conformément à la note de service n° 2012-091 du 31-5-2012, le vote par correspondance doit être favorisé pour assurer la meilleure participation possible des représentants légaux. A ce titre, le chef d'établissement propose d'instaurer le vote par correspondance comme modalité principale de vote au sein de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0